

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2026, dans l'académie d'AIX-MARSEILLE.

Le président de l'Université d'Aix Marseille ,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie d'AIX-MARSEILLE, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2026, dans l'académie d'AIX-MARSEILLE :

Madame RICHARD Lucile, assistante ingénieure, présidente, Aix Marseille Université, Marseille.
Monsieur JAILLON Jean-Marc, assistant ingénieur, vice-président, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame BUCCIO Béatrice, assistante ingénieure, experte, Institut national polytechnique de Grenoble, Grenoble.

Monsieur DORDAN Thierry, ingénieur de recherche hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Aix en Provence, le 13 mai 2026.

Pour le Président et par délégation,

Le Directeur Général Adjoint des Services

Pierre BOS